
Historique des DCP à Mayotte

Johanna Herfaut*¹

¹Parc naturel marin de Mayotte – 14 lot. Darine Montjoly Iloni 97660 Dembeni, Mayotte

Résumé

A Mayotte les premiers DCP ont été posés à la fin des années 80. Le service des pêches et de l'environnement marin assurait la pose, le suivi et l'entretien du parc de DCP autour de l'île. Les pêcheurs ont très vite adhérer au DCP. Ils y ont vu un net avantage : la concentration du poisson sur les DCP leur évitait la recherche des bancs au large et donc leur permettait de limiter leur consommation de carburant. Cependant, la durée de vie des DCP n'était pas très bonne. Des essais de nettoyage des têtes ont été tentés mais cela ne semblait pas vraiment améliorée la situation. Par la suite, des réflexions sur le matériel ont été menées. Le choix des sites a également pu être amélioré grâce à la bathymétrie des pentes externes du lagon réalisé par le Marion Dufresne, bateau océanographique des Taaf, et grâce à la collaboration du pilote du port pour définir les routes des cargos à éviter. De 2006 à 2011, le parc des DCP n'a pas été entretenu suite à la restructuration des services en vue de la départementalisation. Mais en 2011, la chambre de l'agriculture, de la pêche et de l'aquaculture marine (Capam) de Mayotte a pu faire reposer un parc de 16 DCP autour de l'île. En collaboration avec des organismes antillais le matériel a encore été amélioré. De plus, les DCP ont été posés à moins de 5 miles de la barrière pour les barques des pêcheurs ne soient pas en infraction en s'y rendant. Un suivi va prochainement être mis en place afin de mieux connaître l'activité de pêche sur ces dispositifs.

Mots-Clés: ressource pélagique, pêche, canal du mozambique, Mayotte, DCP ancrés

*Intervenant